

AR
12435
QAG

ARCHIVES DU MAPAQ
NE PEUT PAS ÊTRE EMPRUNTÉ



LA REGIE MEDICALE CHEZ LES TROUPEAUX LAITIERS AU CANADA

Dr Gilles Rivard, M.V.
Consultant en Santé animale
Ministère de l'Agriculture, des Pêche-
ries et de l'Alimentation du Québec
4260, boul. Bourque
Rock Forest, Canada (Québec)
J1N 1E6

310 311 312 313

314 315 316 317

318 319 320 321

322 323 324 325

326 327 328 329

330 331 332 333

334 335 336 337

338 339 340 341

342 343 344 345

346 347 348 349

350 351 352 353

354 355 356 357

358 359 360 361

362 363 364 365

366 367 368 369

370 371 372 373

374 375 376 377

378 379 380 381

382 383 384 385

386 387 388 389

390 391 392 393

394 395 396 397

398 399 400 401

402 403 404 405

406 407 408 409

410 411 412 413

414 415 416 417

418 419 420 421

422 423 424 425

426 427 428 429

430 431 432 433

434 435 436 437

438 439 440 441

442 443 444 445

446 447 448 449

450 451 452 453

454 455 456 457

458 459 460 461

462 463 464 465

466 467 468 469

470 471 472 473

474 475 476 477

478 479 480 481

482 483 484 485

486 487 488 489

490 491 492 493

494 495 496 497

498 499 500 501

502 503 504 505

506 507 508 509

510 511 512 513

514 515 516 517

518 519 520 521

522 523 524 525

526 527 528 529

530 531 532 533

534 535 536 537

538 539 540 541

542 543 544 545

546 547 548 549

550 551 552 553

554 555 556 557

558 559 560 561

562 563 564 565

566 567 568 569

570 571 572 573

574 575 576 577

578 579 580 581

582 583 584 585

586 587 588 589

590 591 592 593

594 595 596 597

598 599 600 601

602 603 604 605

606 607 608 609

LA REGIE MEDICALE CHEZ LES TROUPEAUX LAITIERS AU CANADA

INTRODUCTION

Dans le contexte des productions animales commerciales, un programme de santé peut se définir comme une approche planifiée et coordonnée pour atteindre et maintenir un degré d'efficacité optimal au point de vue santé et production du troupeau.

Au Canada, les besoins en services de santé pour la population animale sont couverts par les agences gouvernementales et par les médecins vétérinaires engagés en pratique privée. Historiquement, les gouvernements assurèrent la majeure partie des services en médecine préventive, pendant que la pratique privée fournissait les services de médecine curative. Cette approche apporta des bénéfices monétaires considérables aux fermiers, mais comportait des déficiences évidentes. Seules les maladies montrant des symptômes facilement identifiables par l'éleveur étaient signalées aux médecins vétérinaires. Les syndromes qui se manifestent par des diminutions d'efficacité de production plutôt que par des signes cliniques étaient ignorés. Vers 1960-1965, il devint de plus en plus évident que les syndromes de ce type, telles la mammite sub-clinique et les faibles performances en reproduction, étaient devenus les problèmes de santé les plus importants. Des efforts pour corriger ces faiblesses ont dû être entrepris afin de répondre aux nouveaux besoins des producteurs laitiers canadiens. Au lieu d'offrir seulement des services de médecine curative sur demande, les

médecins vétérinaires praticiens privés offrent maintenant une approche de régie médicale de troupeau en plus des services vétérinaires d'urgence sur appel. Ce programme consiste dans une entente entre l'éleveur et le médecin vétérinaire praticien qui permettra à celui-ci de suivre le troupeau à intervalle régulier en utilisant les moyens techniques nécessaires pour atteindre les objectifs généraux fixés.

Au Canada, un pays très vaste et géographiquement divers, les services vétérinaires offerts actuellement varient énormément d'une Province à l'autre. Généralement, nous pouvons dire qu'Agriculture Canada (gouvernement fédéral) veille à la répression et à l'éradication des maladies contagieuses des animaux et est responsable de l'inspection des viandes à l'abattage et à la transformation; l'état de santé des animaux exportés ou importés constitue aussi l'une des priorités de même que le support à la recherche et au diagnostic des maladies animales. Les ministères de l'Agriculture de chaque province canadienne, au moyen de différents programmes, favorisent la disponibilité des services vétérinaires privés, surtout pour les régions les plus éloignées; de plus, la plupart des provinces prennent en charge la vulgarisation des méthodes de prévention des maladies et plus spécifiquement des programmes de médecine préventive ou de régie médicale de troupeau par le biais de rencontres de groupes, de visites individuelles ou de publications; le support à la recherche appliquée et les services de laboratoire de diagnostic sont aussi fournis par ce niveau de gouvernement.

Les fermes laitières canadiennes sont, en général, de type familial, c'est-à-dire qu'elles appartiennent et sont opérées par les membres d'une même famille. Ces fermes possèdent entre 25 et 100 vaches en lactation

18
20
22
24
26
28
30
32
34
36
38
40
42
44
46
48
50
52
54
56
58
60
62
64
66
68
70
72
74
76
78
80
82
84
86
88
90
92
94
96
98
100

et produisent 4 700 kg de lait en moyenne par vache et par année. Les producteurs laitiers tirent le maximum de profits possibles en nourrissant leurs animaux avec de grandes quantités de fourrages et de grains de haute qualité cultivés sur leur propre ferme.

Autrefois les services vétérinaires privés étaient habituellement offerts par un médecin vétérinaire, travaillant seul, avec son épouse comme secrétaire-réceptionniste, à partir de sa résidence. Aujourd'hui, les médecins vétérinaires canadiens travaillent généralement en groupe et offrent des services plus spécialisés et plus sophistiqués, ayant comme port d'attache une clinique ou hôpital bien équipés.

LA REGIE MEDICALE DE TROUPEAU

La régie médicale de troupeau peut être définie comme l'application de techniques en santé, en reproduction, en régie et en nutrition qui permettront aux vaches d'exprimer tout leur potentiel génétique par une production rentable. Ce n'est pas la santé à n'importe quel prix! Le but est de maintenir un statut de santé optimum permettant aux vaches de conserver une rentabilité qui amènera le bien-être du producteur laitier.

LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE REGIE MEDICALE DE TROUPEAU

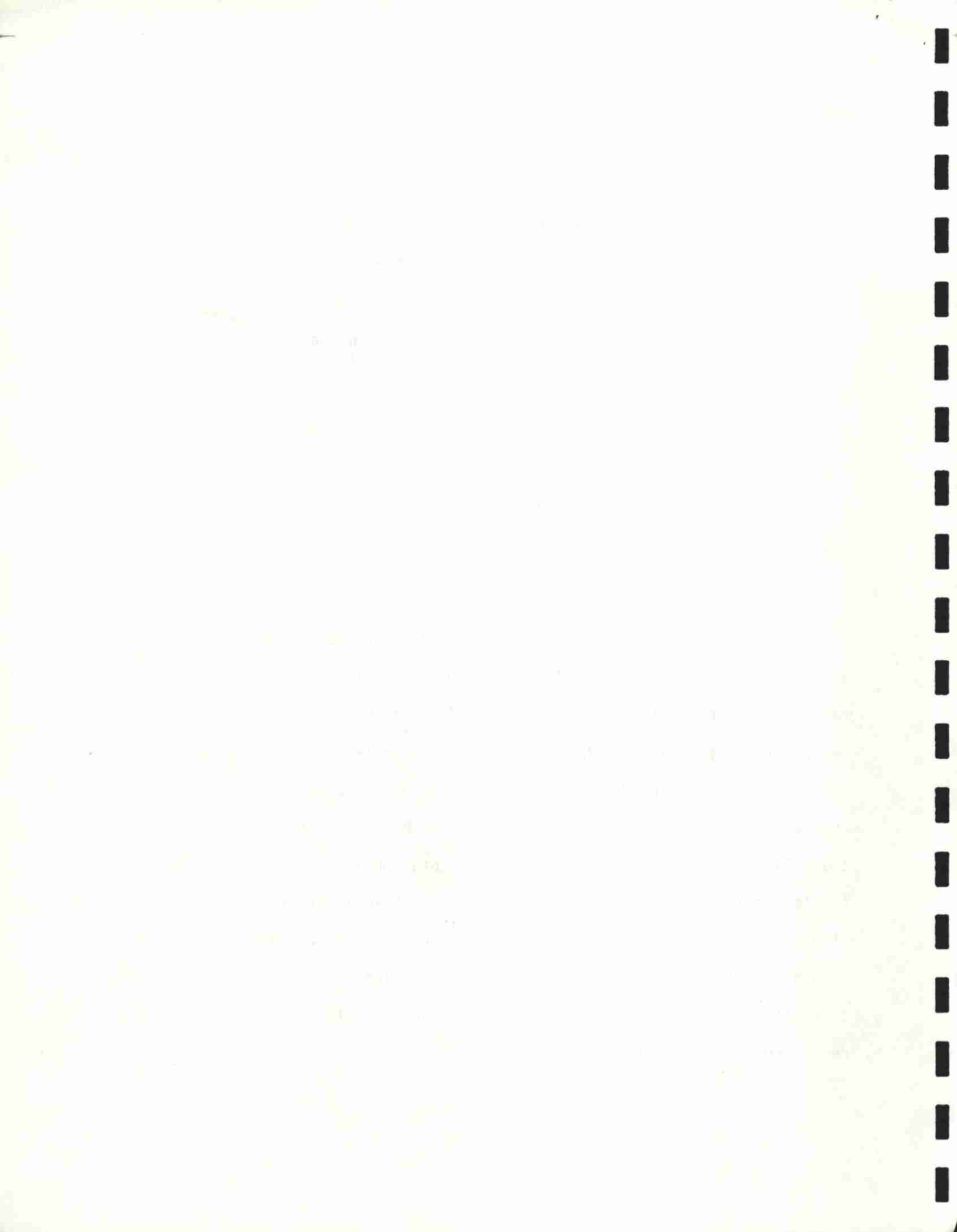
La régie médicale de troupeau implique le transfert d'informations ou de technologies à la ferme et des changements subséquents dans les manières ou habitudes d'accomplir certaines tâches sur la ferme. Ceci exige de bon-

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data. The second part of the document provides a detailed breakdown of the financial data for the quarter. It includes a table showing the revenue generated from various sources, as well as the associated costs and expenses. The final part of the document concludes with a summary of the overall financial performance and offers recommendations for future improvements. It suggests that by implementing more rigorous controls and regular audits, the organization can further enhance its financial stability and growth.

nes relations au niveau du travail entre le médecin vétérinaire et le producteur pour faciliter les communications. Un programme de régie médicale de troupeau devrait être conçu pour pouvoir s'ajuster aux situations de chaque ferme. Les programmes doivent être assez flexibles pour leur permettre de rencontrer les possibilités et les besoins réels de gestion.

L'introduction d'un programme de régie de troupeau peut être faite de manière non officielle, graduellement. Ou bien, il peut être mis en place d'une façon formelle impliquant la signature d'un contrat et la formulation d'objectifs. Les facteurs limitant la productivité des vaches doivent être évalués avant l'application sur la ferme des techniques de régie médicale. Les priorités et l'aspect économique doivent aussi être considérés afin d'assurer un profit raisonnable au producteur pour ce surplus d'efforts.

Pourquoi investir de l'argent dans un programme de régie de la reproduction quand les animaux ne viennent pas en chaleur parce qu'il y a une mauvaise alimentation? L'investissement dans la gestion de la reproduction ne rapporte des dividendes qu'un an plus tard! Est-ce que la situation économique de la ferme le permet? L'élimination des problèmes de mammite à *Streptococcus agalactiae* rapporte des profits en moins d'un mois! Pourquoi travailler à améliorer le programme d'alimentation lorsque l'équipement de traite est inadéquat et qu'il y a trop de vaches souffrant de mammite subclinique! Ces questions pratiques nous démontrent pourquoi il est important de bien identifier, avec le producteur laitier, les priorités et les facteurs limitants existant sur chaque ferme avant d'instaurer un programme de régie médicale de troupeau.



UNE APPROCHE GLOBALE

Quand nous décrivons un tel programme, nous le divisons en ses parties composantes. On pourrait ainsi appliquer seulement un programme de reproduction ou juste un programme de contrôle et de prévention de la mammite. Cependant, le tractus génital et le pis ne flottent pas librement autour d'une ferme laitière. Les hommes, les animaux, les bâtiments, les machineries et les aliments sont toutes des parties de l'unité "FERME". C'est pourquoi les producteurs et les médecins vétérinaires ne doivent pas voir les maladies animales comme étant causées uniquement par des microorganismes pathogènes. Sur la ferme laitière, la maladie est souvent complexe et due à plusieurs facteurs. La maladie peut être sub-clinique et peut résulter d'un environnement inadéquat, d'une régie pauvre et/ou d'une alimentation insuffisante ou déséquilibrée. Ainsi, quand nous essayons d'agir sur un processus pathologique, nous devons examiner tous les composants. L'approche devrait être globale, non pas celle d'un spécialiste ne regardant qu'un système. Cependant, pour faciliter la discussion, nous diviserons le programme de régie médicale de troupeau en ses parties composantes.

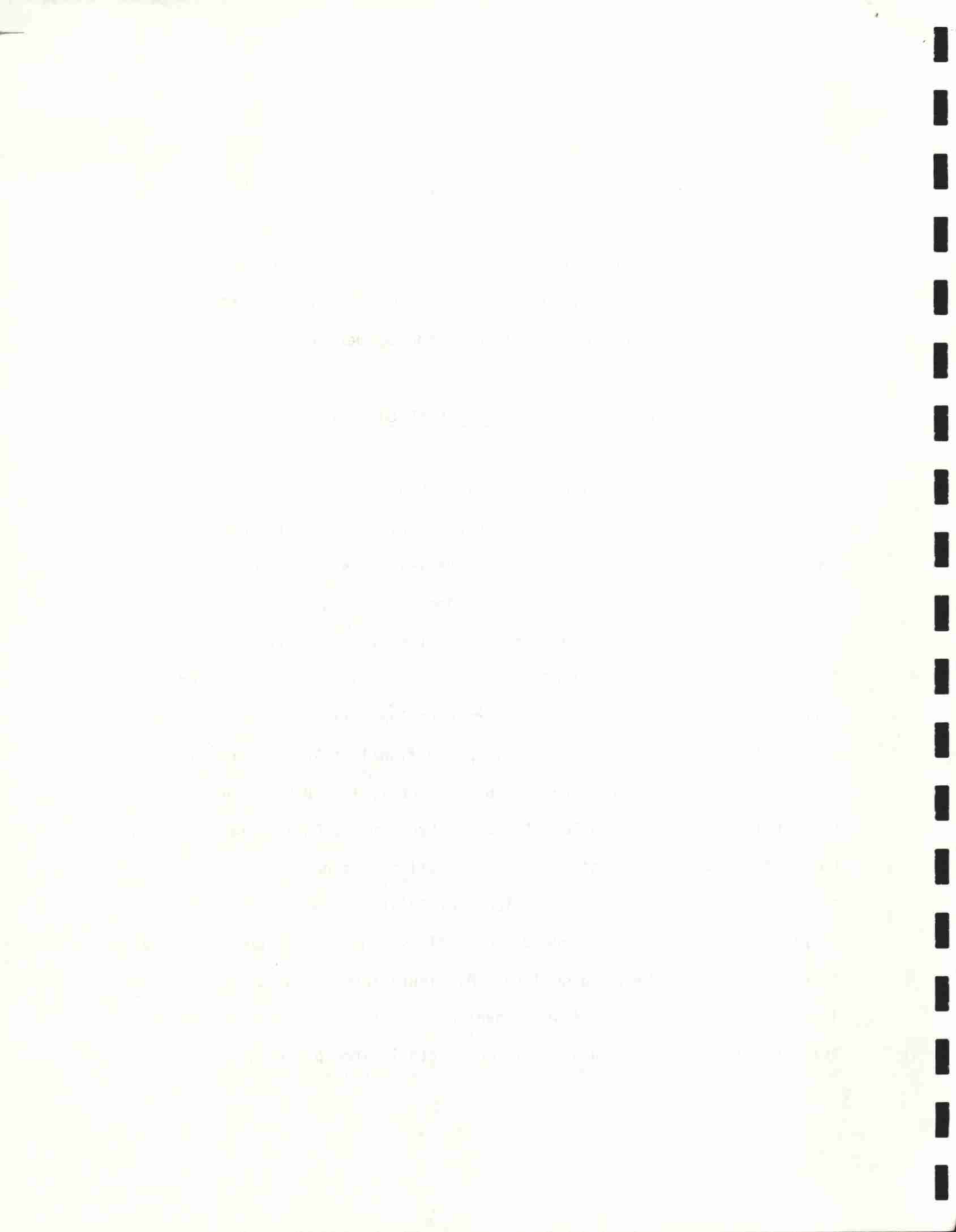
Pour s'assurer que la production de chaque vache soit optimale à chaque lactation, il faut travailler à améliorer les points suivants dans un plan global vu l'inter-relation entre chacun:

- 1- régie de la reproduction;
- 2- contrôle de la mammite;
- 3- contrôle des maladies infectieuses;
- 4- contrôle des parasites internes et externes;

- 5- régie alimentaire;
- 6- régie d'élevage des veaux et des génisses;
- 7- soins aux pieds et aux onglons;
- 8- gestion des médicaments;
- 9- environnement et génétique;
- 10- transfert d'informations et de technologies.

DES PRE-REQUIS: DE BONS DOSSIERS ET L'AUTO-EVALUATION

La base d'un tel programme consiste en de bons dossiers à partir de fiches individuelles bien conçues et bien remplies par le producteur et par le médecin vétérinaire. On y retrouve les dates importantes en reproduction, les résultats d'examens du système génital, glandes mammaires et autres systèmes, les traitements curatifs et préventifs. On peut ajouter à cet outil, la feuille d'étable et un résumé de la visite (recommandations). Plusieurs producteurs laitiers canadiens utilisent le cadran de régie. Des services d'analyses de la production laitière, tel que le R.O.P. (Contrôle d'aptitude des bovins laitiers), le O.D.H.I. (Ontario Dairy Herd Improvement) ou le P.A.T.L.Q. (Programme d'Analyse des Troupeaux Laitiers du Québec) peuvent fournir des statistiques de base et évaluer certaines données sur la reproduction, sur le statut nutritionnel et le comptage des cellules somatiques. Les offices canadiens de commercialisation du lait en évaluent la qualité. Plusieurs fermes possèdent maintenant leur propre système informatisé pendant que d'autres utilisent ces mêmes services offerts par certaines cliniques vétérinaires privées.

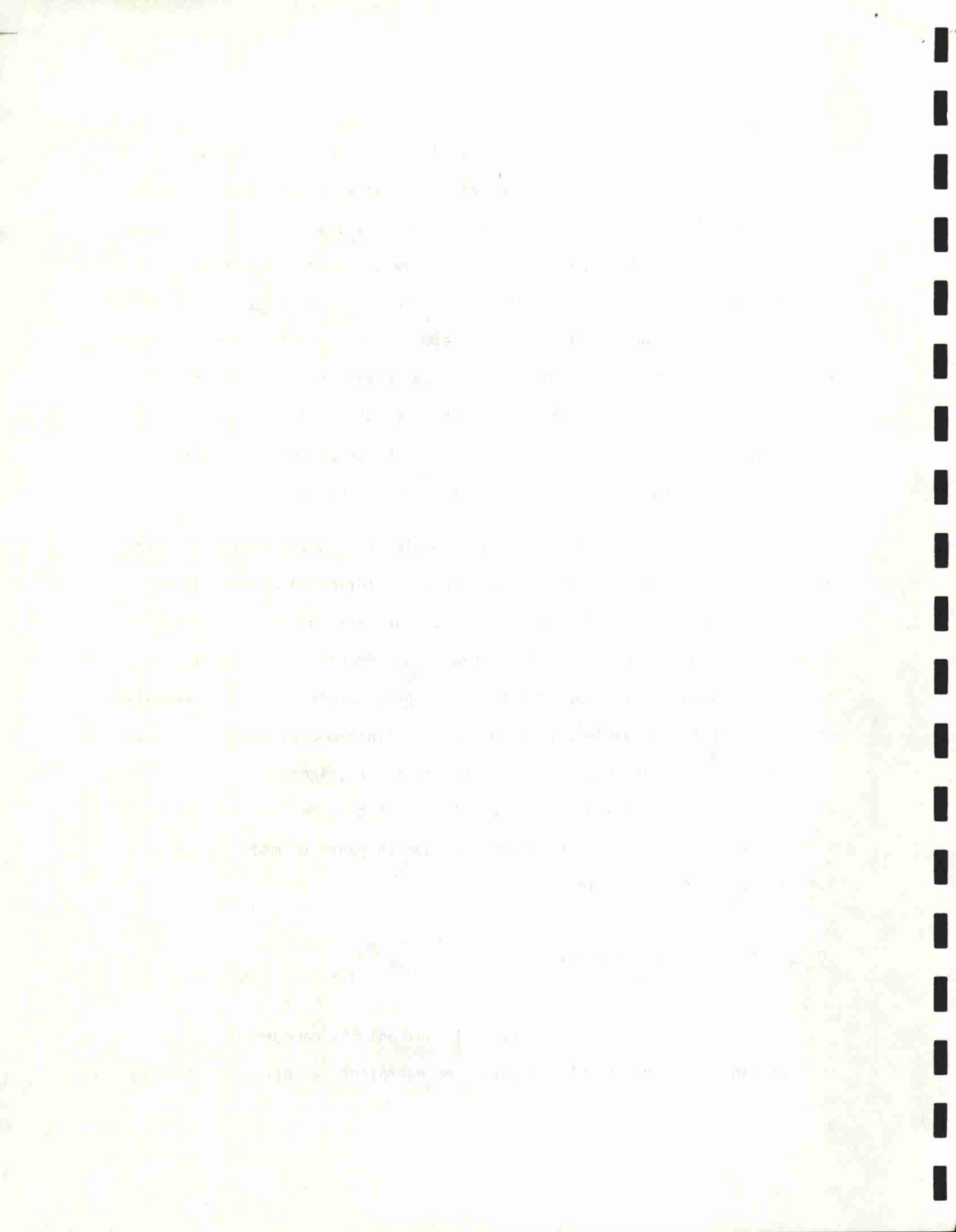


L'auto-évaluation ("monitoring") de la performance du troupeau est également très importante. Elle devrait être faite au début du programme et annuellement par la suite, afin de constater si les résultats de l'éleveur se rapprochent des objectifs généraux fixés. Cette évaluation périodique et continue sert à soutenir l'intérêt de l'éleveur et à voir où il est rendu. Pour apprécier les performances sur la ferme, on peut choisir les indices désirés. Ainsi, en reproduction, on peut se servir du nombre de services par conception et du nombre de jours ouverts (jours où la vache n'est pas gestante); pour la mammite, on peut comparer les comptages cellulaires mensuels et la fréquence des nouveaux cas de mammite, etc.

Comme autre pré-requis, nous devons également mentionner les qualités que doivent posséder un éleveur et un médecin vétérinaire engagés dans un programme de régie médicale. L'éleveur doit posséder un certain niveau de compétence et doit chercher à s'améliorer constamment; il doit également être disponible, qualité que doit également posséder le médecin vétérinaire; celui-ci doit être capable parfois de servir d'intermédiaire entre l'éleveur et les différents spécialistes (nutritionniste, ingénieur, etc.). On doit ajouter qu'il est indispensable qu'il y ait compréhension entre l'éleveur et le vétérinaire, car on comprendra que ce genre de médecine favorisera l'éducation permanente.

SOINS INDIVIDUELS AUX ANIMAUX

Les soins et traitements individuels aux animaux demeurent. Les services vétérinaires curatifs et préventifs ne devraient pas être séparés dans



le programme. Les problèmes de troupeaux se manifestent d'abord par l'observation de maladies ou de problèmes de régie sur des individus.

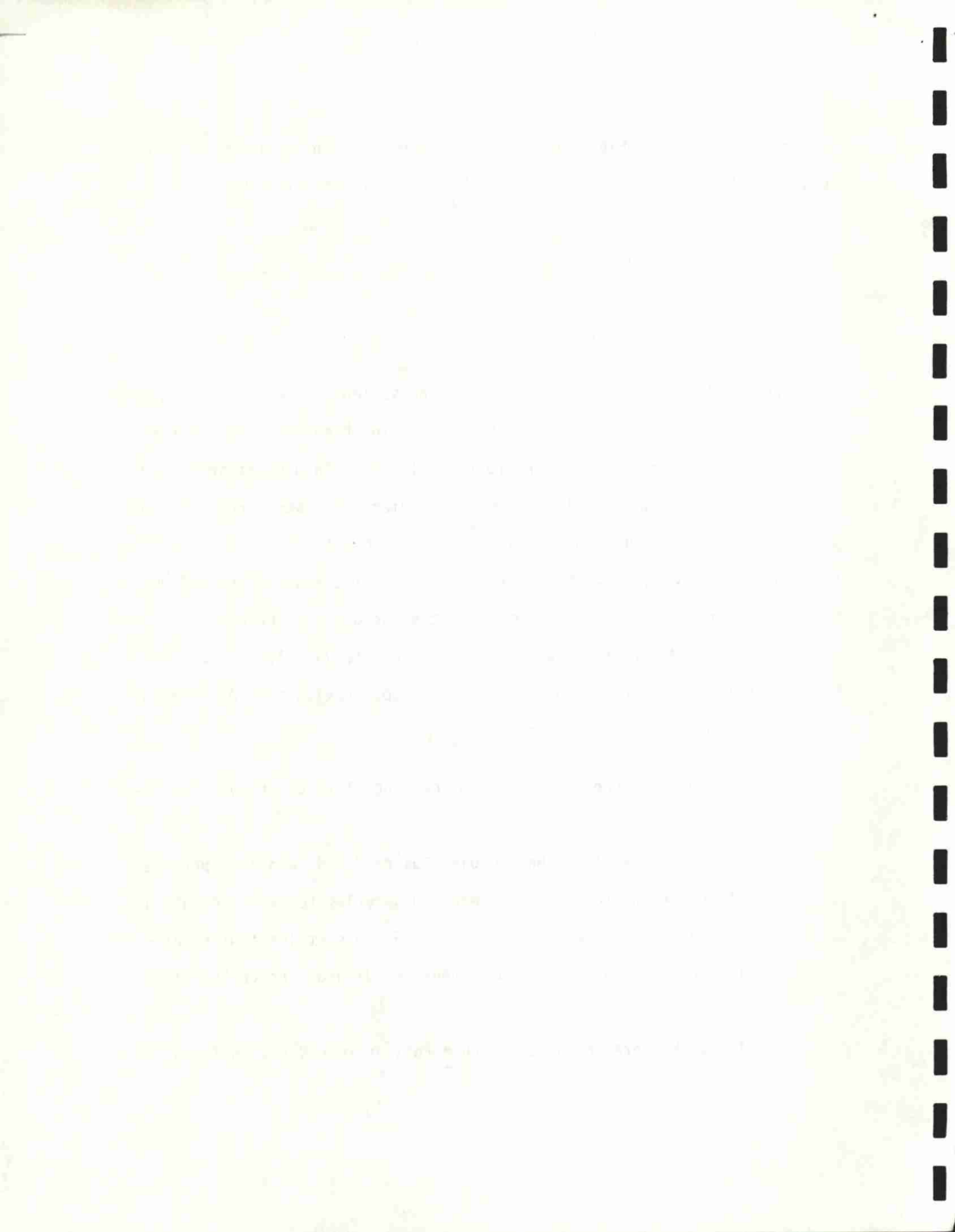
LES COMPOSANTES DU PROGRAMME:

1. Régie de la reproduction

Les coûts d'élevage de bovins au Canada varient entre 3,00 \$ à 4,50 \$ par jour. Nos bovins laitiers sont gardés à l'intérieur pendant environ 6 à 7 mois par année à cause de notre rude climat et la plupart sont gardés attachés dans des stalles. Les éleveurs canadiens utilisent presque exclusivement l'insémination artificielle. Dans ces conditions, la régie de reproduction de troupeau est une nécessité. En fait, tout le travail du programme de régie médicale de troupeau est structuré sur une base de visites régulières (à toutes les 2 ou 4 semaines d'intervalle). A chaque visite, la condition du troupeau au point de vue reproduction sera évaluée suite à des palpations ou fouilles rectales.

Les groupes de vaches suivants sont examinés lors de ces visites régulières:

- a) les vaches ayant mis bas depuis plus de 2 à 6 semaines: période d'involution utérine et le retour des cycles (examen pré-saillie);
- b) les vaches saillies depuis plus de 35 jours et les taures saillies depuis plus de 30 jours, pour les diagnostics de gestation précoce;
- c) les vaches présentant des écoulements anormaux, des chaleurs



irrégulières ou inapparentes;

d) les vaches ayant eu 3 saillies infructueuses ou plus.

Généralement, les objectifs visés en reproduction sont les suivants:

- a) l'intervalle entre les vêlages doit être le plus près possible de 12 mois par vache;
- b) intervalle entre la mise bas et la première chaleur observée: 40-45 jours;
- c) jours ouverts après la mise bas: 83-100 jours (vêlage - fécondation);
- d) nombre de services par conception: 1.7 (< 2);
- e) deux chaleurs observées au cours des 60 jours suivant le vêlage;
- f) vaches réformées pour cause de problème en reproduction: moins de 5 %.

2. Contrôle de la mammite

Le contrôle de la mammite est envisagé à quatre niveaux différents: la vache, la traite, la machine à traire et l'environnement. Au niveau de la vache, l'investigation est faite par l'analyse des données du comptage cellulaire individuel pour répondre aux questions: " QUI, QUAND, OU, QUOI ".

- QUI: quelles vaches sont affectées (groupe d'âge, niveau de production, etc.)?
- QUAND: à quel moment les comptages cellulaires sont-ils élevés (stades de lactation, saisons, tendances à long terme, etc.)?
- OU: à quel endroit les vaches affectées sont-elles logées (dans l'étable, ordre de traite, etc.)?



- QUOI: résumé de l'information des 3 questions précédentes (définition du problème en général - prévalence...., incidence...., évaluation des pertes monétaires....).

Ensuite, les pis affectés sont examinés et le lait échantillonné est mis en culture. Les microorganismes prédominants sont identifiés afin de donner un indice épidémiologique qui permettra parfois de trouver la source de certains problèmes. Des antibiogrammes (ou test de sensibilité aux antibiotiques) sont faits sur les bactéries pathogènes cultivées.

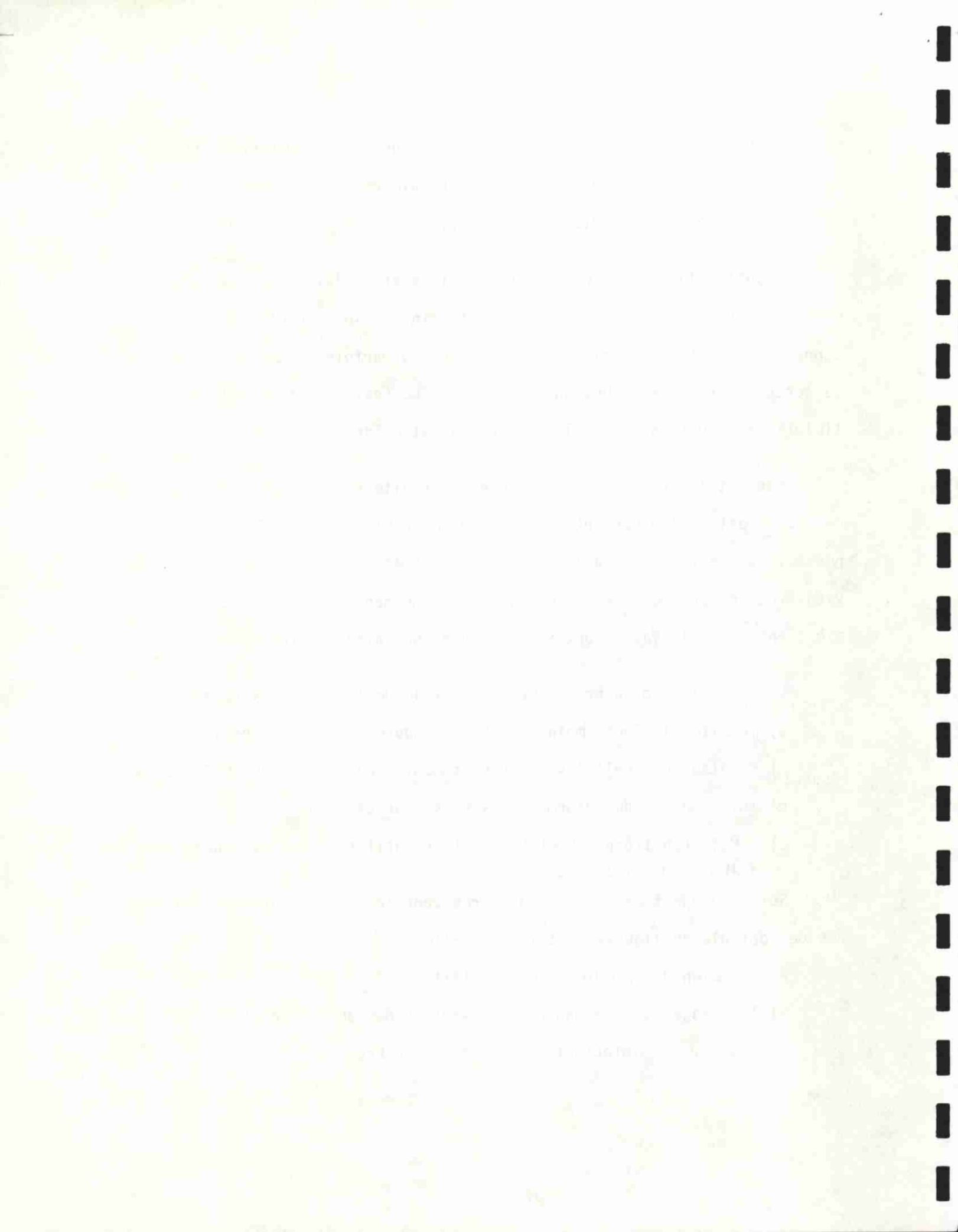
Pendant la traite, les techniques de traite sont revisées. Le système de traite est évalué pendant qu'il est en marche; la capacité de ou des pompes à vacuum est mesurée à l'aide d'un "débitmètre" et les fluctuations du vide avec un "pulsographe". Enfin, l'environnement et les conditions d'hygiène entourant la vache sont évalués avant de faire des recommandations.

Les objectifs d'un programme de contrôle de la mammite seraient:

- a) mammite clinique: moins de 20 % de nouveau cas par année;
- b) comptage des cellules somatiques: entre 200 000 et 250 000 c.s./mL;
- c) moins de 6 % de réforme des vaches pour cause de mammite;
- d) C.M.T. (California Mastitis Test) négatif sur 85 % des quartiers.
[C.M.T. (-) = c.s. < 200 000]

Sur la plupart des fermes laitières canadiennes, les principales mesures de contrôle appliquées sont les suivantes:

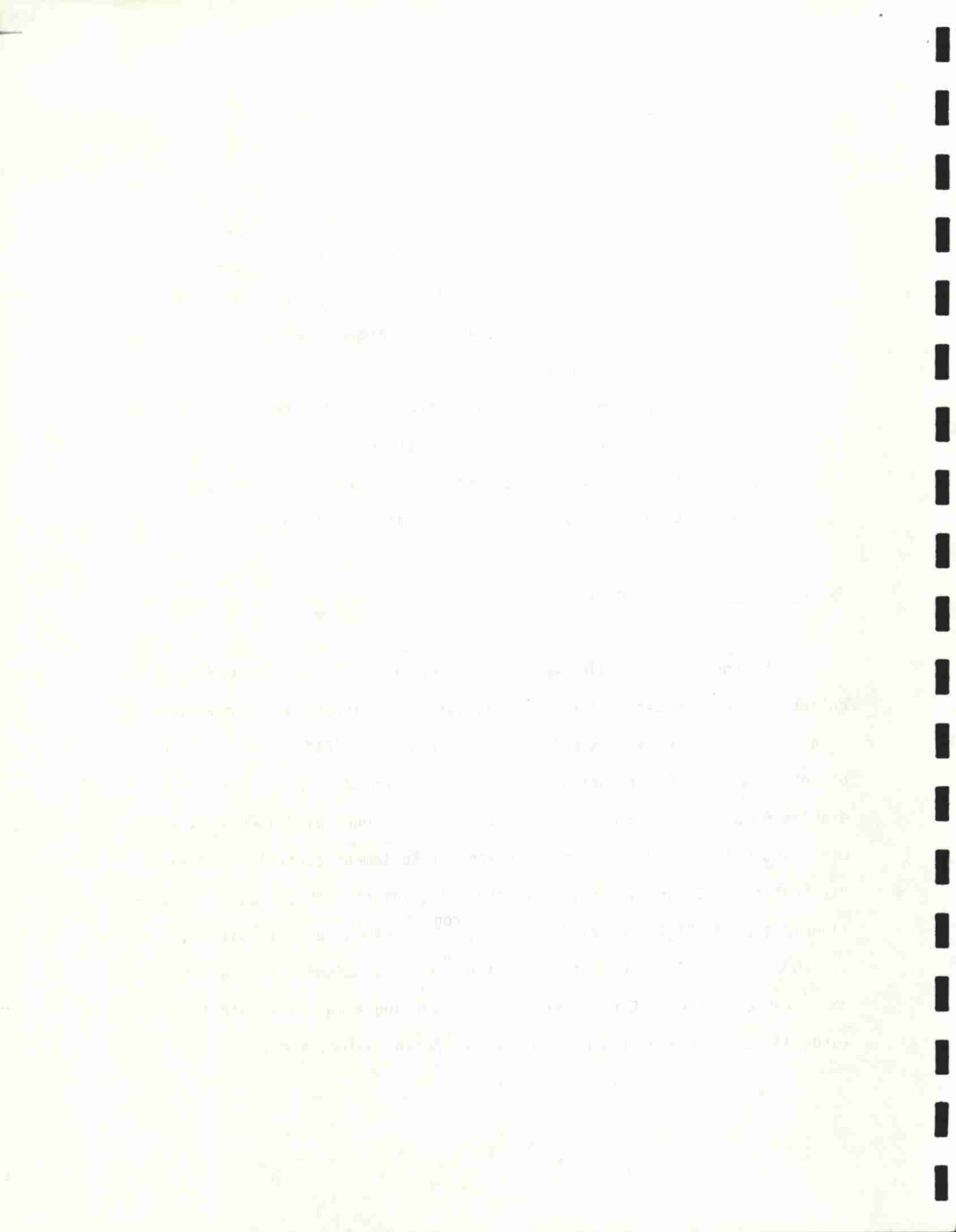
- a) l'examen des premiers jets de lait;
- b) le lavage des trayons avec serviettes de papier individuelles, eau tiède et désinfectant, suivi de l'assèchage;



- c) la pose des gobelets-trayeurs sur les trayons environ une minute après la préparation de la vache;
- d) l'ajustement des gobelets-trayeurs au besoin durant la traite pour éviter les glissements et les entrées d'air;
- e) la prévention de la surtraite et l'égouttage rapide à la machine;
- f) la pratique du bain de trayons immédiatement après la traite avec une solution désinfectante;
- g) le traitement des vaches tarées par des infusions d'antibiotiques à action prolongée dans les 4 quartiers;
- h) le traitement immédiat de tous les cas de mammite clinique;
- i) la réforme des vaches souffrant de mammite chronique.

3. Contrôle des maladies infectieuses

Le contrôle des maladies infectieuses sur la ferme comprend la vaccination et l'examen sérologique dans les buts d'éradiquer ou de prévenir l'introduction de nouvelles maladies. Une grande variété de vaccins sont disponibles, mais le producteur en accord avec son médecin vétérinaire doit établir un programme basé sur des critères économiques et épidémiologiques. Les principales maladies que nous pouvons présentement contrôler par la vaccination au Canada sont: la rhinotrachéite infectieuse (IBR), le parainfluenza type 3 (PI₃), la maladie des muqueuses (BVD), la leptospirose, la diarrhée à *E. coli* (veaux) et les maladies à *Clostridium*. Il serait bon de se rappeler que le Canada est exempt de plusieurs maladies infectieuses (brucellose, fièvre aphteuse, tuberculose, peste bovine, etc.)



4. Contrôle des parasites internes et externes

Au Canada, le parasitisme peut être un problème clinique surtout chez les jeunes animaux, tandis que chez les adultes, le problème sera plutôt de nature sub-clinique. Des programmes de vermifugation sont instaurés selon les particularités de chaque ferme en considérant le mode d'exploitation des pâturages. L'examen des fèces peut être fait au laboratoire. Des problèmes de coccidiose peuvent être identifiés et contrôlés pour favoriser la croissance optimale des jeunes animaux de remplacement. Le contrôle des hypodermes est effectué à l'automne chez les génisses. Le contrôle des mouches est pratiqué de façon continue afin d'augmenter la productivité des animaux et de diminuer les risques de kérato-conjonctivite. Les dangers de contamination par les résidus de pesticide et d'accoutumance à certains de ces produits sont souvent signalés aux éleveurs. Le contrôle de la vermine (rat, souris, etc.) est également préconisé et pratiqué sur la plupart de nos fermes.

5. La régie alimentaire

C'est un chaînon très important du programme de médecine vétérinaire préventive. Les médecins vétérinaires canadiens s'intéressent et s'impliquent de plus en plus dans l'appréciation des programmes alimentaires, non pas surtout dans la formulation des rations mais dans la surveillance et les corrections en vue de prévenir des pathologies tout en permettant une production maximum. Souvent, le médecin vétérinaire travaille en collaboration avec le nutritionniste qui formule la ration et veille à l'application du plan à la ferme.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud.

2. The second part of the document outlines the specific procedures that must be followed when recording transactions. It details the requirements for the format and content of records, as well as the responsibilities of the individuals involved in the recording process.

3. The third part of the document addresses the issue of the retention of records. It specifies the minimum period for which records must be kept and the conditions under which they may be destroyed or disposed of.

4. The fourth part of the document discusses the consequences of non-compliance with the record-keeping requirements. It outlines the penalties that may be imposed for failure to maintain accurate records and for the destruction of records without proper authorization.

5. The fifth part of the document provides a summary of the key points discussed in the document and offers recommendations for ensuring compliance with the record-keeping requirements.

Le nombre de repas de grain dans une journée, la régie alimentaire ou le transfert des concentrés en période péri-partum, l'alimentation des vaches tarées, l'absence de groupes d'alimentation, l'alternance ou ordre de service des fourrages et des grains dans un repas, la qualité des aliments, peuvent influencer la quantité d'aliments ingérés et l'incidence des maladies métaboliques. Des micro-ordinateurs et des logiciels sophistiqués sont maintenant utilisés pour formuler et évaluer l'alimentation sur la ferme. En calculant l'incidence des maladies métaboliques, telles que la fièvre vitulaire, l'acétonémie, les rétentions placentaires, les déplacements de caillette, le syndrome de la vache grasse..., nous pouvons observer les réponses des vaches aux abus ou erreurs dans les pratiques alimentaires.

L'état de chair des animaux est aussi régulièrement noté. Si les gastrites traumatiques deviennent un problème dans un troupeau, un gros aimant est fixé au mélangeur d'aliments ou des aimants sont administrés à chaque animal âgé de plus d'un an.

Lors des visites mensuelles, les productions inférieures, le pourcentage de gras du lait, l'utilisation de "buffers", le gain en poids des jeunes animaux sont aussi des items examinés et discutés et des correctifs dans le programme alimentaire peuvent alors être faits.

6. Régie d'élevage des veaux et des génisses

Le futur de la ferme laitière repose sur ses jeunes animaux de remplacement. Suite à des maladies survenant à cet âge, les animaux peuvent

1. The first part of the document is a list of names and addresses.

2. The second part of the document is a list of names and addresses.

3. The third part of the document is a list of names and addresses.

4. The fourth part of the document is a list of names and addresses.

5. The fifth part of the document is a list of names and addresses.

6. The sixth part of the document is a list of names and addresses.

7. The seventh part of the document is a list of names and addresses.

8. The eighth part of the document is a list of names and addresses.

9. The ninth part of the document is a list of names and addresses.

10. The tenth part of the document is a list of names and addresses.

11. The eleventh part of the document is a list of names and addresses.

12. The twelfth part of the document is a list of names and addresses.

13. The thirteenth part of the document is a list of names and addresses.

14. The fourteenth part of the document is a list of names and addresses.

15. The fifteenth part of the document is a list of names and addresses.

16. The sixteenth part of the document is a list of names and addresses.

17. The seventeenth part of the document is a list of names and addresses.

18. The eighteenth part of the document is a list of names and addresses.

19. The nineteenth part of the document is a list of names and addresses.

20. The twentieth part of the document is a list of names and addresses.

21. The twenty-first part of the document is a list of names and addresses.

22. The twenty-second part of the document is a list of names and addresses.

23. The twenty-third part of the document is a list of names and addresses.

24. The twenty-fourth part of the document is a list of names and addresses.

25. The twenty-fifth part of the document is a list of names and addresses.

26. The twenty-sixth part of the document is a list of names and addresses.

27. The twenty-seventh part of the document is a list of names and addresses.

28. The twenty-eighth part of the document is a list of names and addresses.

29. The twenty-ninth part of the document is a list of names and addresses.

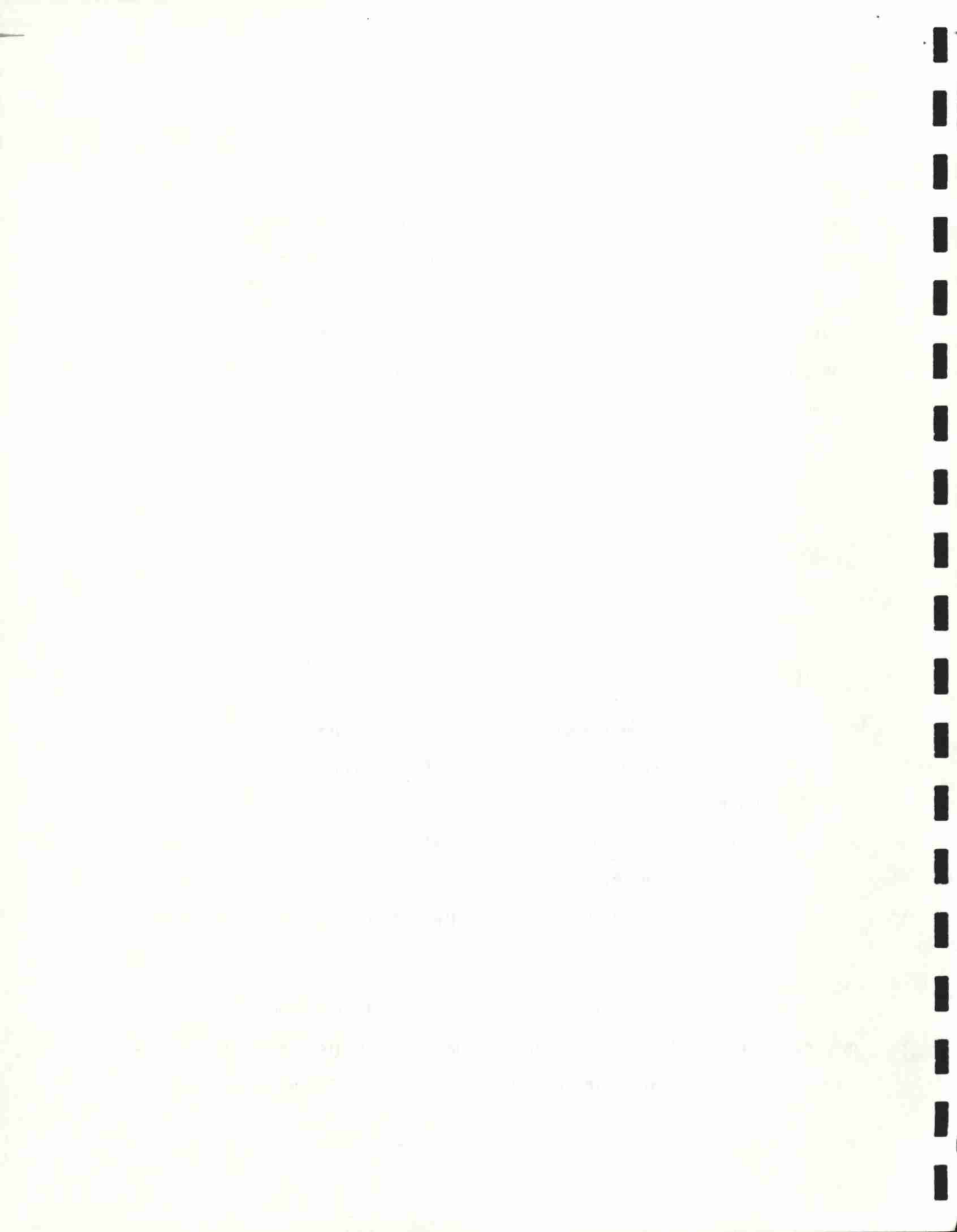
30. The thirtieth part of the document is a list of names and addresses.

demeurer invalides ou subir des retards de croissance qui auront des effets durant toute leur vie. Les problèmes de santé chez le veau sont en grande partie des problèmes de régie reliés à l'alimentation, à la stabulation et à l'environnement. La croissance des animaux est évaluée en mesurant la hauteur et le poids des animaux tout en les comparant à des courbes de croissance et de poids standard. L'objectif visé au Canada est de produire une génisse Holstein pesant 350 kg et d'une hauteur de 130 cm à l'âge de 15 mois.

Parmi les moyens suggérés pour atteindre cet objectif, on doit mentionner:

- a) connaissance de la date de mise bas;
- b) immunisation de la mère au besoin contre rota et corona virus et *E. coli*;
- c) surveillance et aide au besoin lors de la mise bas (lavage et désinfection de la stalle de mise bas);
- d) désinfection de l'ombilic avec iode (3 premiers jours);
- e) colostrum fourni au cours des premières 6 heures: 5 % du poids du veau;
- f) en certains cas, de la vitamine A et du fer doivent être donnés dès la naissance;
- g) ablation des trayons surnuméraires et écornage avant l'âge de 4 mois.

Un bon substitut du lait maternel, une ventilation adéquate, la séparation d'avec les animaux adultes et une bonne hygiène sont très importants. Les veaux sont ordinairement immunisés contre les maladies à



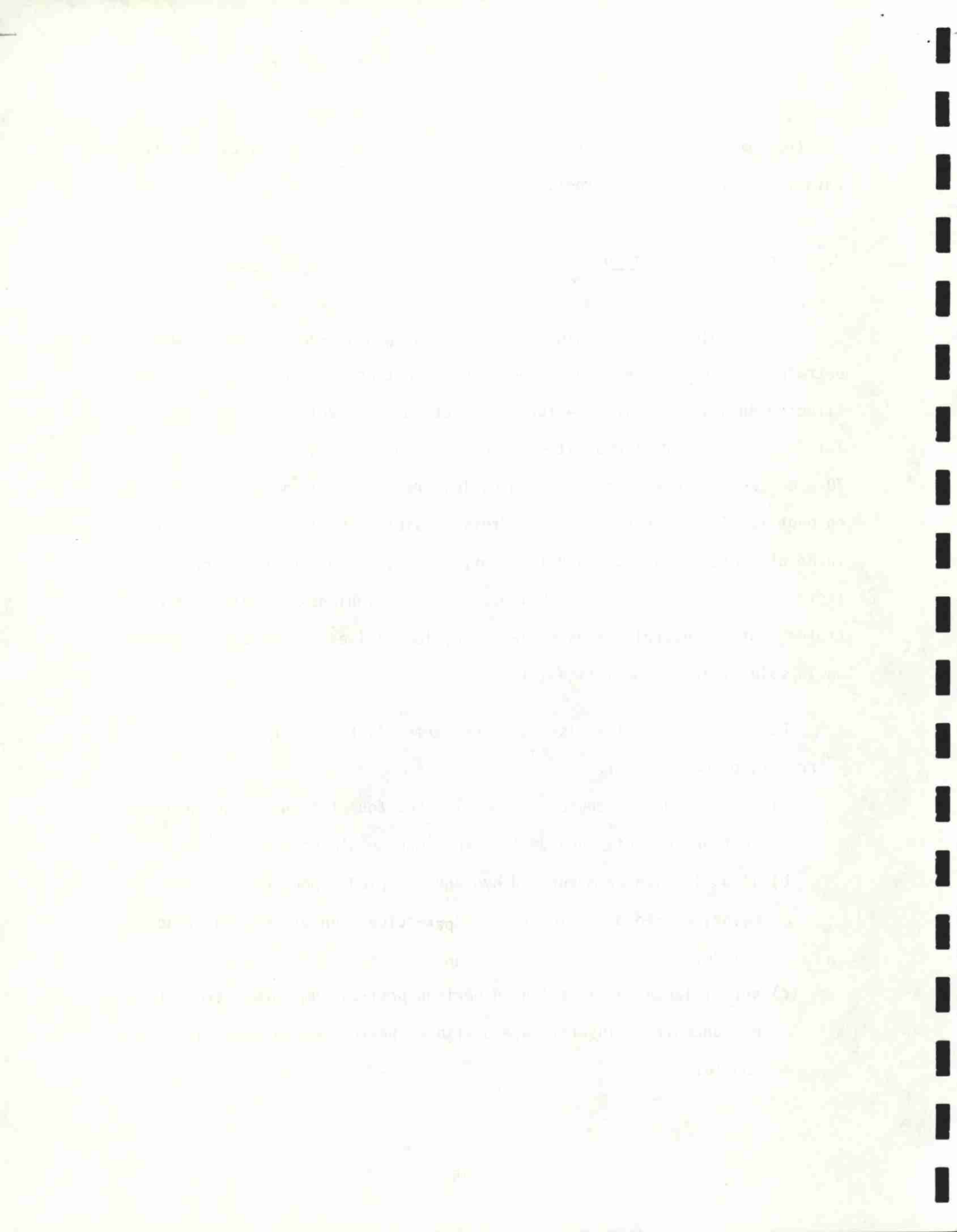
Clostridium avant la première mise au pâturage et sont traités contre les parasites externes et internes.

7. Soins aux pieds et aux onglons

Les problèmes pathologiques aux pieds ou onglons des vaches peuvent entraîner des pertes de poids et de production très rapidement. Une vache affectée durant sa période de forte production peut avoir une production laitière diminuée de 1 000 litres. De plus, lorsqu'on sait que plus de 70 % de ces problèmes surviennent dans les premiers trois mois de lactation, on peut facilement en deviner les effets nuisibles sur la fécondité de la vache atteinte (douleur, amaigrissement, stress, absence de chaleur). Les trois principaux groupes de pathologies que nous voulons prévenir ou contrôler sont les excroissances de la corne, les bleimes et autres pathologies de la sole et la pododermatite infectieuse.

Parmi les moyens favorisés sur les fermes laitières canadiennes pour y arriver, on peut nommer:

- a) le taillage des onglons au besoin chez tous les sujets qui présentent une excroissance de la corne (manque d'exercice);
- b) l'application de mesures d'hygiène des pieds: pédiluve, litière sèche, entrée d'étable et parc d'exercice bien drainé, sur fond solide;
- c) surveillance de la ration en période post-partum: diète trop riche en concentrés, insuffisance de fibre, période de tarissement trop courte.



8. Gestion des médicaments

Une pharmacie est nécessaire sur une ferme laitière pour traiter les pathologies peu sévères qui surviennent souvent. Le producteur est renseigné sur la conservation des médicaments, sur leur emploi et sur les dangers des résidus médicamenteux dans le lait et la viande des animaux traités. Un thermomètre est habituellement inclus dans la pharmacie et des instructions sont données à l'éleveur sur les traitements standards d'urgence de certaines maladies.

9. Environnement et génétique

Dans un programme global de médecine vétérinaire préventive, il est important d'analyser le milieu dans lequel vit l'animal. Il faut s'assurer que le milieu est confortable et que le microbisme est à un niveau acceptable. Il faut faire, si nécessaire, les corrections lorsque des erreurs sont notées. Les principaux paramètres à surveiller sont les suivants: espace de plancher pour chaque animal, température ambiante, ventilation, taux d'humidité relative, propreté, éclairage, litière, etc.

Dans la sélection des taureaux, les facteurs ayant une influence sur la santé doivent recevoir une attention particulière, bien que les résultats ne seront appréciés qu'après plusieurs années. Cependant, les nouvelles technologies comme le transfert d'embryons permet dès maintenant d'accélérer les résultats. Vu le champ encore restreint de nos connaissances, seulement quatre facteurs peuvent actuellement être analysés:

1944

1. The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the war. It is noted that the war has been a long and hard one, and that the people are suffering greatly. The government is doing its best to provide for the needs of the people, but it is not always successful.

2. The second part of the report deals with the economy. It is noted that the economy is in a state of depression, and that the government is trying to do something about it. The government is trying to increase production and to reduce consumption, but it is not always successful.

3. The third part of the report deals with the social situation. It is noted that the social situation is very bad, and that the government is trying to do something about it. The government is trying to provide for the needs of the people, but it is not always successful.

4. The fourth part of the report deals with the political situation. It is noted that the political situation is very bad, and that the government is trying to do something about it. The government is trying to provide for the needs of the people, but it is not always successful.

5. The fifth part of the report deals with the military situation. It is noted that the military situation is very bad, and that the government is trying to do something about it. The government is trying to provide for the needs of the people, but it is not always successful.

6. The sixth part of the report deals with the cultural situation. It is noted that the cultural situation is very bad, and that the government is trying to do something about it. The government is trying to provide for the needs of the people, but it is not always successful.

7. The seventh part of the report deals with the religious situation. It is noted that the religious situation is very bad, and that the government is trying to do something about it. The government is trying to provide for the needs of the people, but it is not always successful.

8. The eighth part of the report deals with the educational situation. It is noted that the educational situation is very bad, and that the government is trying to do something about it. The government is trying to provide for the needs of the people, but it is not always successful.

9. The ninth part of the report deals with the health situation. It is noted that the health situation is very bad, and that the government is trying to do something about it. The government is trying to provide for the needs of the people, but it is not always successful.

10. The tenth part of the report deals with the general situation. It is noted that the general situation is very bad, and that the government is trying to do something about it. The government is trying to provide for the needs of the people, but it is not always successful.

- la rapidité de la traite;
- la facilité au vêlage;
- la conformation du pis et des membres;
- la fertilité.

Pour atteindre les objectifs visés dans un programme de génétique, la seule solution est le croisement sélectif avec des taureaux éprouvés aptes à transmettre les facteurs précités.

10. Transfert d'information et de technologie

Un des aspects le plus important d'un programme de régie médicale de troupeau est d'informer le producteur sur les nouveaux produits et techniques qui arrivent continuellement sur le marché. Le producteur doit aussi être avisé des maladies nouvelles sévissant dans la région immédiate de sa ferme. Plus le producteur sera bien informé, plus il lui sera facile de rentabiliser l'investissement dans un programme de santé.

Cette information est transmise par le médecin vétérinaire lors de ses visites régulières, ou par des bulletins d'information envoyés aux éleveurs intéressés ou bien par une présentation orale lors de réunion de producteurs.

CONCLUSION

La régie médicale de troupeau est une approche rationnelle au pro-

Faint, illegible text covering the majority of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

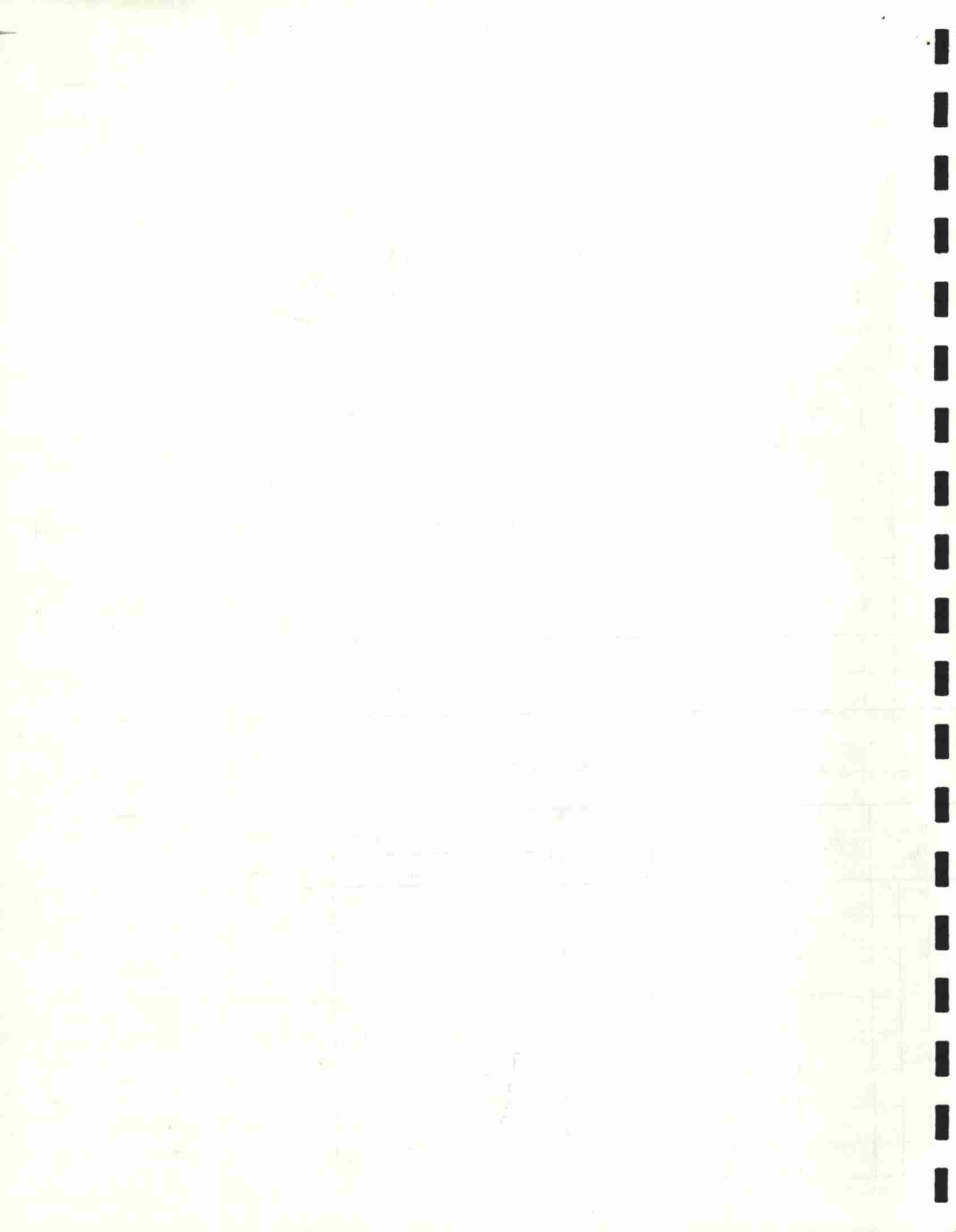


blème du maintien de la santé des animaux laitiers au niveau de la ferme. L'expérience canadienne s'est avérée un service valable et profitable pour les clients. Aujourd'hui, la conduite d'un troupeau laitier est pratiquement impossible au Canada sans l'application d'une forme quelconque de programme de médecine vétérinaire préventive.

L'objectif d'un programme de régie médicale de troupeau est la prospérité économique et le bien-être du producteur laitier. Des vaches en santé peuvent lui aider à réaliser ces objectifs.

[The main body of the page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is arranged in several paragraphs and is difficult to decipher due to the low contrast and high noise level.]







PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ANIMALE AU QUÉBEC (A.S.A.Q.)
PLAN ANNUEL DE GESTION SANITAIRE — BOVINS LAITIERS
(MÂLES — FEMELLES)

Période de _____ 198 __ À _____ 198 __

En vertu du programme d'amélioration de la santé animale du Québec le ou la médecin vétérinaire

_____ (Inscrire en lettres moulées)

C.P. 12 _____ recommande à:

M. ou Mme ou raison sociale: _____

_____ (Inscrire en lettres moulées)

C.P. 12 _____

No de lots _____

les services vétérinaires préventifs suivants pour assurer la gestion sanitaire de (nb) _____ animaux reproducteurs composant son troupeau et se rapportant aux interventions suivantes:

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | — La reproduction. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | — Le contrôle de la mammité. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | — Les pathologies d'origine nutritionnelle. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | — L'immunisation contre les maladies infectieuses, contagieuses. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | — L'hygiène environnementale. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | — Les soins sanitaires aux veaux de remplacement. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | — Les pathologies des pieds. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | — Le contrôle des parasites internes et externes |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | — Les prélèvements divers (sérologie, coprologie, etc...), l'interprétation des résultats obtenus et les recommandations qui découlent de ceux-ci et des observations faites pendant les visites. |

- a) à ce que les services recommandés et retenus soient dispensés aux animaux de son troupeau;
- b) à défrayer la part qui lui est dévolue des coûts reliés à la dispensation des services vétérinaires recommandés et rendus;
- c) à fournir son aide et sa participation à la manipulation des animaux, à la réalisation et à la compilation des données d'information résultant des interventions posées dans son élevage.

En conformité des prescriptions de l'entente, le ou la médecin vétérinaire engagé(e) et désigné(e) au plan s'engage à:

- a) transmettre à la Direction de la santé animale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, une copie du plan de gestion sanitaire pour valider l'admission au programme;
- b) fournir les services prévus au plan recommandé, accepté et initialé par le ou la bénéficiaire, à une fréquence minimale de 8 visites par année.
- c) fournir au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation les données d'information nécessaires à l'établissement d'une banque de données épidémiologiques, et qui auront fait l'objet d'un accord entre l'Association et le Ministère.

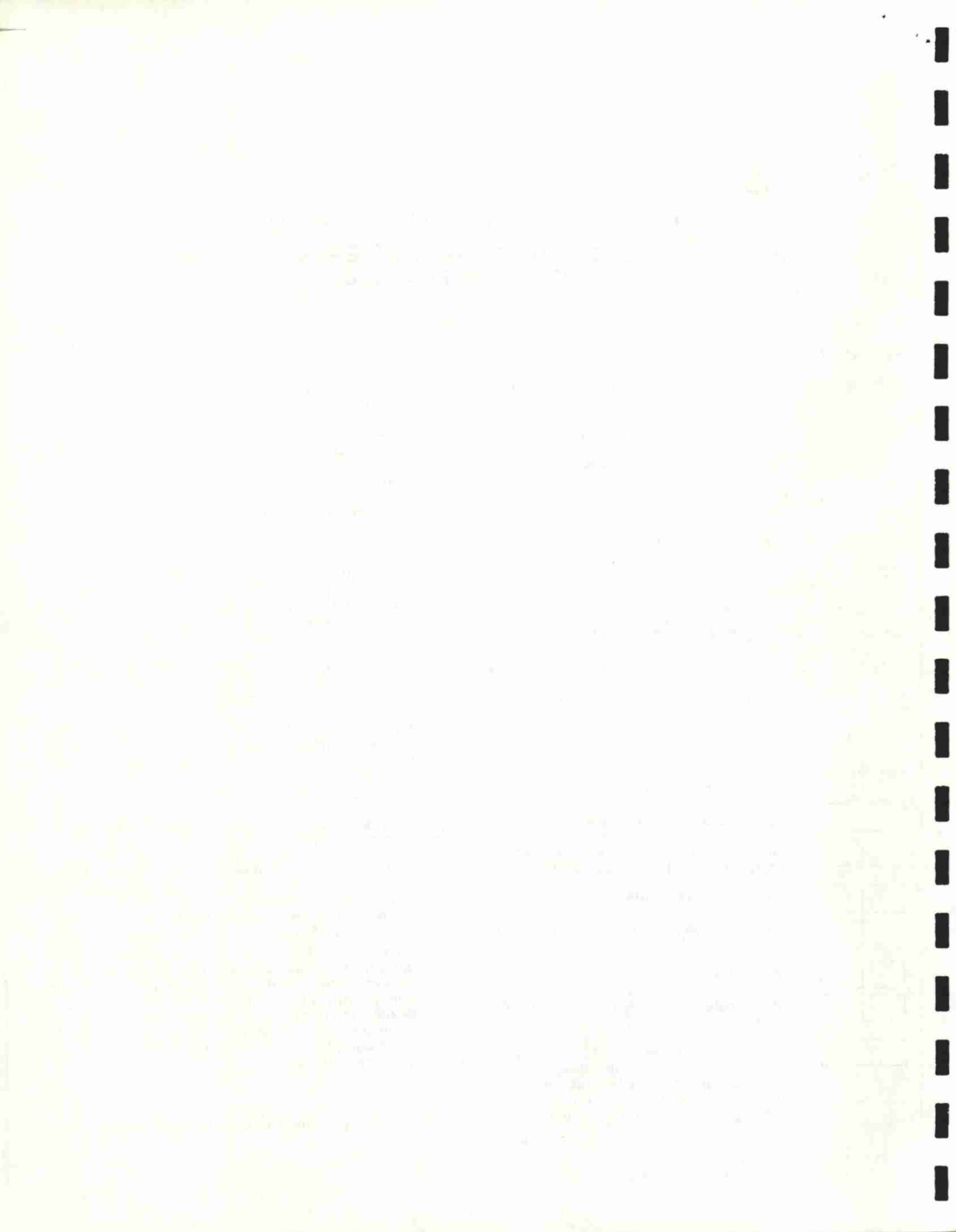
Le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, s'engage à:

- défrayer au tarif horaire prévu à l'entente, 55% des coûts reliés à la dispensation des services préventifs prescrits et retenus au plan.
Le maximum de temps pour lequel le Ministre assume 55% des coûts, ne peut dépasser 30 minutes par année par sujet reproducteur présent dans le troupeau lors de l'inscription. Les actes ou interventions de médecine vétérinaire préventive non prévus au plan de gestion sanitaire ou dont l'exécution requiert un dépassement du temps maximum prévu par le Ministre, sont à la charge financière complète du producteur agricole ou de la productrice agricole.

Signature du ou de la bénéficiaire

Signature du ou de la médecin vétérinaire engagé(e)

Après avoir pris connaissance de ce plan de gestion sanitaire et l'avoir initialé aux services retenus, le producteur ou la productrice agricole ou l'éleveur(euse) enregistré(e) l'accepte et s'engage:



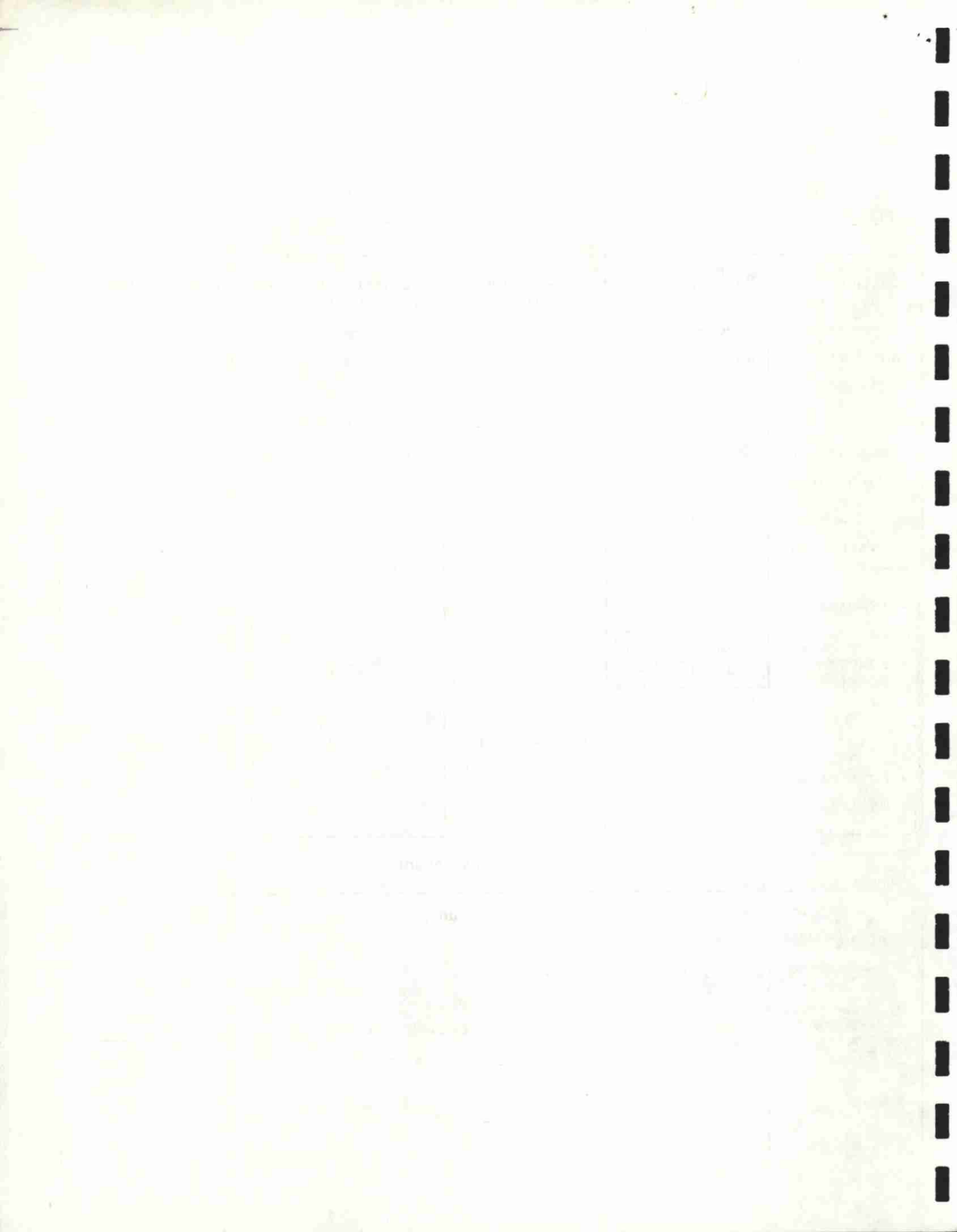
FEUILLE D'ETABLE
(résumé de la visite)

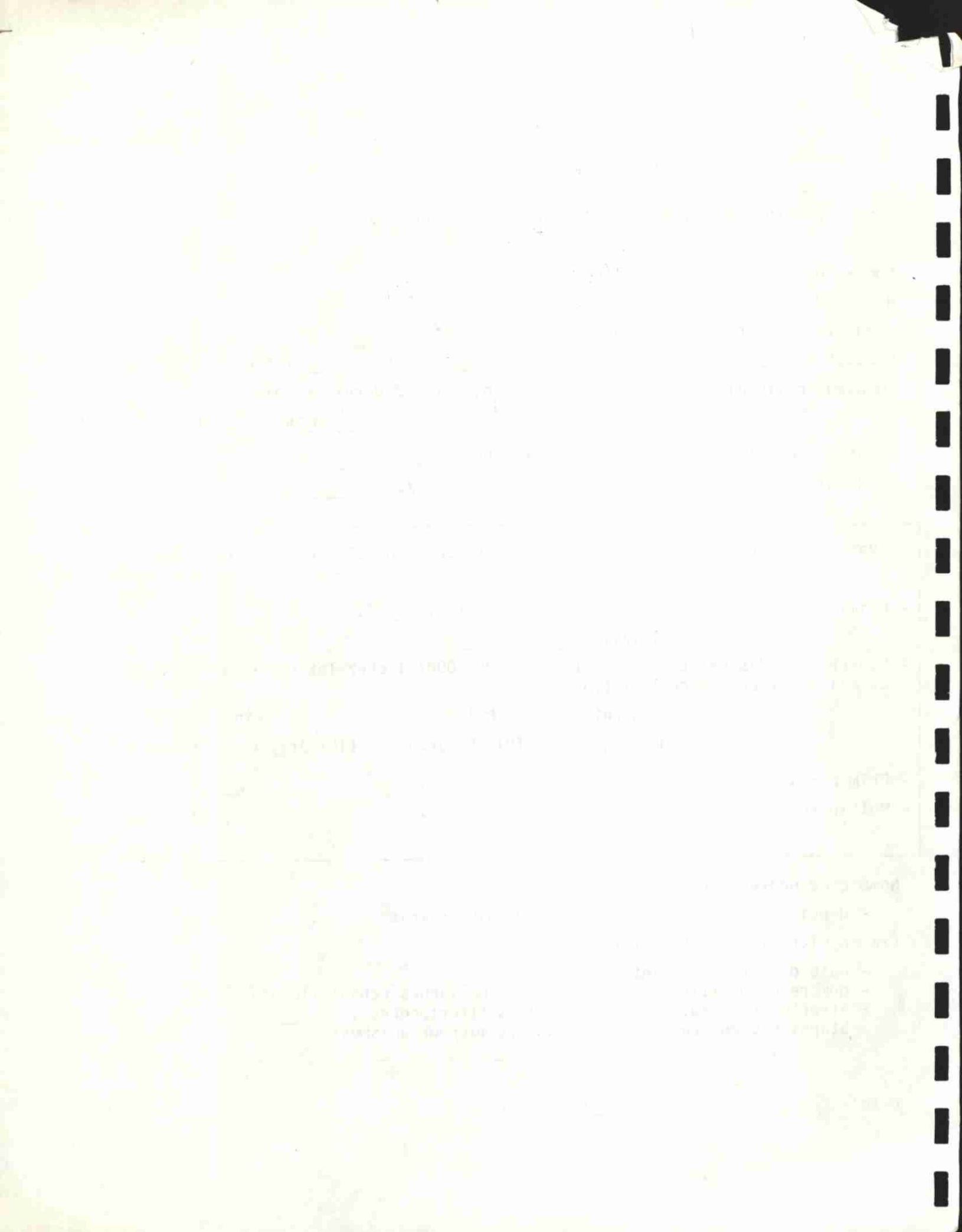
Propriétaire : _____ Date de la visite : _____

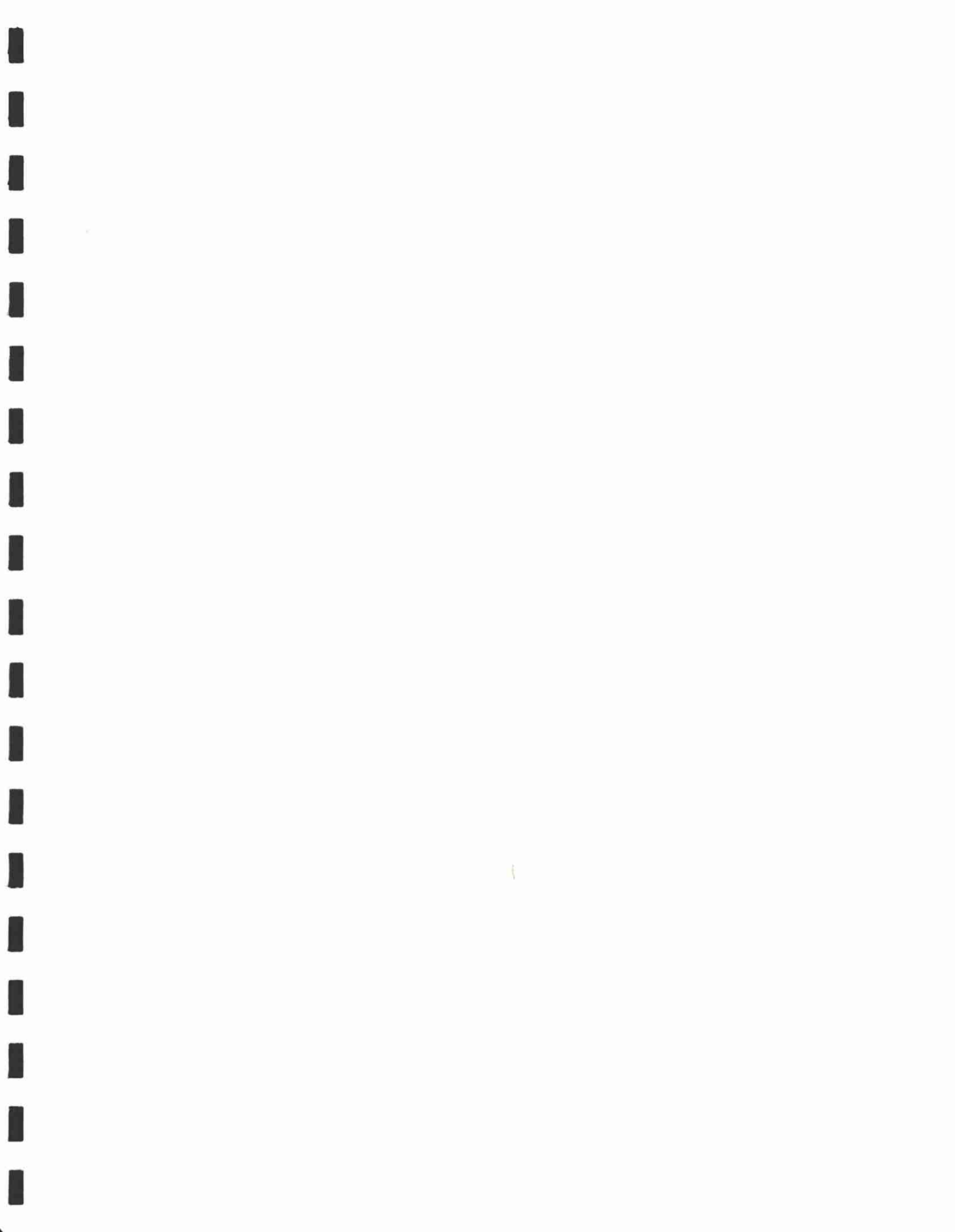
Gestante	Non gestante	Post-partum normal	Post-partum anormal et traitement	Prochaine chaleur
No:	No:	No:		Date:
	Repeat breeder + 3 saillies			
	No:			

Remarques et traitements

--	--







Bibliothèque Cécile-Rouleau



QMC A 567 398